

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PLUmobile renouvelle son partenariat avec Desjardins pour 3 ans

Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, le 22 septembre 2025 – Développement Côte-de-Beaupré, gestionnaire de PLUmobile, le service de transport collectif et adapté des MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans et de la Municipalité de Boischatel, la Caisse Desjardins de la Chute-Montmorency-Île-d'Orléans et la Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré sont fiers de renouveler leur partenariat financier pour une durée de 3 ans, d'une valeur de 165 000 \$.

Avec ce partenariat, Desjardins contribue concrètement à la mobilité durable et au transport collectif et adapté sur les territoires des MRC de La Côte-de-Beaupré et de L'Île-d'Orléans et de la Municipalité de Boischatel.

« Comme préfet, je me suis toujours fait un devoir d'appuyer PLUmobile, et je suis très heureux que Desjardins investisse en ce sens. Cette contribution témoigne de leur volonté d'être des acteurs présents pour nos communautés », mentionne le préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré, M. Pierre Lefrançois.

« PLUmobile est un exemple concret de collaboration interrégionale au bénéfice de nos citoyens, et Desjardins l'a reconnu. Les parcours à l'Île d'Orléans sont plus populaires que jamais, démontrant que PLUmobile répond à des besoins de nos communautés », soutient la préfète de la MRC L'Île-d'Orléans, Mme Lina Labbé.

« À l'automne 2024, nous annonçons le renouvellement du partenariat avec Desjardins pour le service de transport en commun de Boischatel, pour une durée de 3 ans, et nous sommes heureux qu'une année supplémentaire soit ajoutée aujourd'hui par cette nouvelle entente ! Desjardins, qui répond toujours présent, est un partenaire privilégié pour Boischatel », ajoute le maire de Boischatel, M. Benoit Bouchard.

« Ce partenariat démontre bien l'engagement de la Caisse de la Chute-Montmorency-Île-d'Orléans et de La Côte-de-Beaupré à répondre au besoin grandissant de la population en termes de transport durable. Nous sommes fiers d'être des acteurs de premier plan de ce projet qui s'inscrit dans notre mission de contribuer au développement des communautés », confirme M. Nicholas Roy, directeur général, Caisse Desjardins de la Chute-Montmorency-Île-d'Orléans .

« À La Caisse Desjardins de La Côte-de-Beaupré, la mobilité durable fait partie de nos priorités d'investissement. C'est donc avec fierté et sans hésitation que nous renouvelons notre partenariat avec PLUmobile, un acteur essentiel de notre communauté. Ce service de transport a déjà fait ses preuves, et nous savons à quel point il est indispensable pour les gens d'ici. Depuis son arrivée sur la Côte-de-Beaupré, de nombreux étudiants et travailleurs peuvent se déplacer en toute tranquillité, dans le confort et la sécurité. Pour nous, soutenir PLUmobile, c'est investir dans un service qui fait du chemin... au propre comme au figuré », conclut Pascal Collins, directeur général de La Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré.

À propos de Développement Côte-de-Beaupré

Développement Côte-de-Beaupré est gestionnaire de PLUmobile. Il exerce la compétence en développement économique local que lui confie la MRC de La Côte-de-Beaupré et la MRC de L'Île-d'Orléans. Fort de son rôle de rassembleur, l'organisation fédère les forces des élus, des gens d'affaires et des citoyens afin de soutenir la réalisation de projets structurants pour la communauté.

À propos de PLUmobile

PLUmobile — Organisateur de déplacements est un organisme à but non lucratif ayant pour mission de desservir les résidents, étudiants, travailleurs et visiteurs, en offrant un service de transport collectif et de transport adapté pour personnes handicapées. PLUmobile est offert sur les territoires de la MRC de La Côte-de-Beaupré et la MRC de L'Île-d'Orléans.

SOURCE : Matthieu Tremblay
Directeur de service – PLUmobile
Développement Côte-de-Beaupré
matthieu.tremblay@developpementcdb.com
418 827-5256 poste 301